

#13

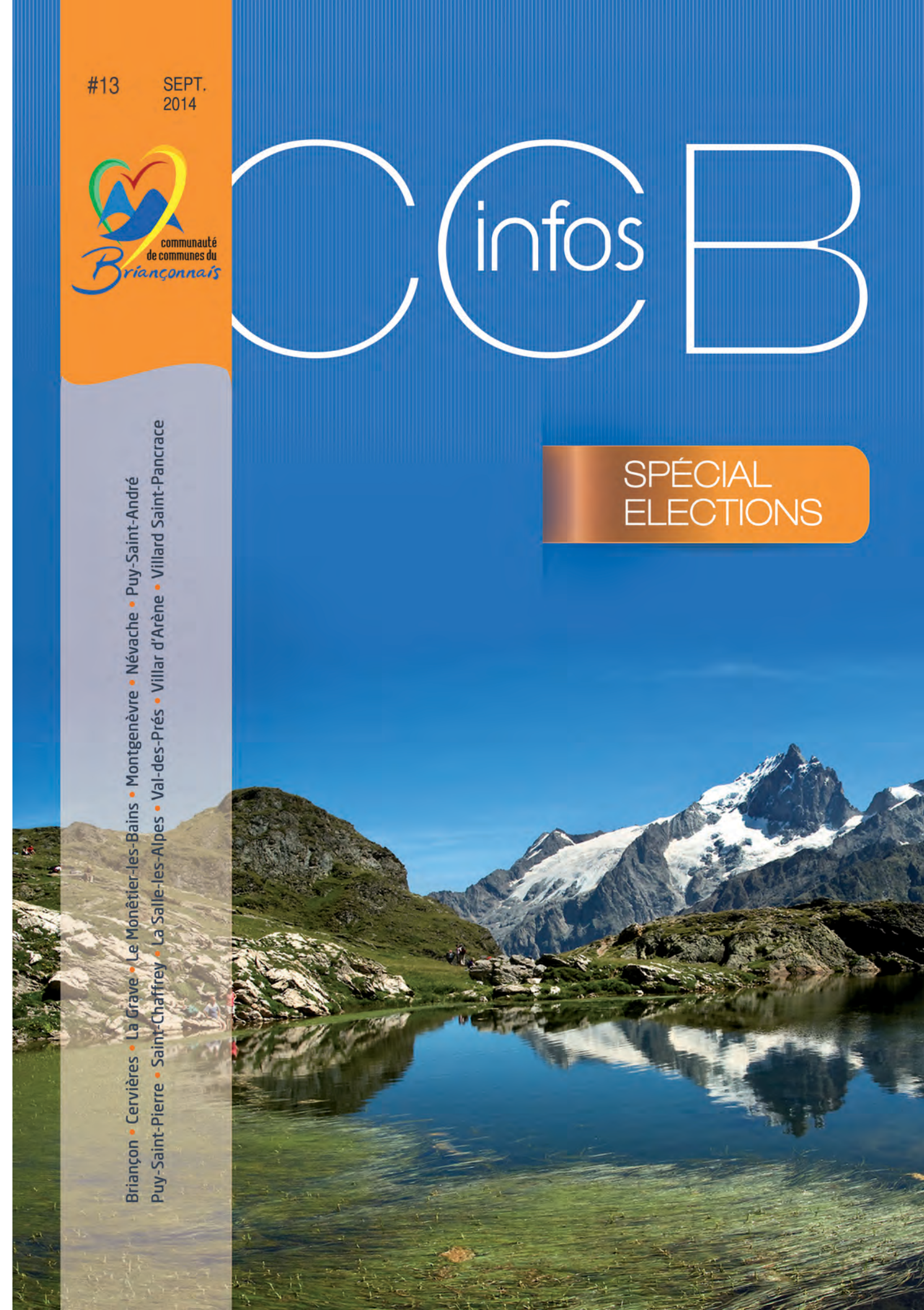
SEPT.
2014



CCB infos

SPÉCIAL
ELECTIONS

Briançon • Cervières • La Grave • Le Monétier-les-Bains • Montgenèvre • Névache • Puy-Saint-André
Puy-Saint-Pierre • Saint-Chaffrey • La Salle-les-Alpes • Val-des-Prés • Villar d'Arène • Villard Saint-Pancrace



sommaire

P. 3 ÉLECTIONS 2014

P. 8 PADS

P. 10 BUDGETS 2014

P. 12 CULTURE

P. 13 CHANTIERS

P. 14 ÇA SE PASSE
SUR VOTRE
TERRITOIRE

ÉLECTIONS 2014

À la suite des élections municipales de mars 2014, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Briançonnais a été intégralement renouvelé. Il est désormais composé seulement de 46 conseillers communautaires au lieu des 40 titulaires et des 40 suppléants précédemment.

Pour la première fois, les élus communautaires appartenant à des communes de plus de 1 000 habitants ont été élus au suffrage universel direct par les électeurs, en même temps que les conseillers municipaux.

Le Conseil s'est réuni pour la première fois le 15 avril 2014, afin d'élire son président et ses 11 vice-présidents.

Quels sont les mécanismes de fonctionnement ?

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant. Il fonctionne pour l'essentiel comme le conseil municipal. Il règle par délibérations les affaires, qui sont de la compétence de la Communauté de Communes. Il vote notamment le budget ou les délégations de service public. Il se réunit en moyenne tous les 2 mois et ses séances sont publiques.

Le président est l'organe exécutif, il prépare et exécute les délibérations de l'organe délibérant. Il est l'ordonnateur des dépenses. Il est assisté par les Vice-présidents qui disposent d'une délégation de fonctions et de signature du président dans un des domaines de compétence de la CCB.

1 QUESTION à Alain Fardella

Alain Fardella vous avez été réélu à la tête de la collectivité pour une durée de 6 ans. Quels sont les grands enjeux auxquels la collectivité doit se préparer ?

"De grands changements institutionnels sont à venir. Le devenir de la collectivité dans sa forme et dans son fonctionnement n'est pas encore défini par la réforme. Nous avons donc engagé une réflexion sur l'évolution du périmètre de notre territoire pour anticiper au mieux le regroupement avec les autres intercommunalités existantes du Pays du Grand Briançonnais, qui est plus que jamais d'actualité.

De plus, l'éventuelle modification des domaines d'intervention des conseils généraux engendrera probablement l'attribution de nouvelles compétences aux Communautés de Communes. Par ailleurs, d'autres transferts sont prévus par la loi comme la compétence de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Nous devons également nous attendre à des évolutions en matière de compétence touristique et de transport. Avec l'effort de 11 milliards demandé par l'Etat aux collectivités, la CCB voit sa marge de manœuvre se réduire pour continuer à mener à bien ses projets.

Toutefois, la collectivité a engagé des actions, afin de limiter au mieux les charges de fonctionnement."

SERVICES PUBLICS communautaires

www.ccbrianconnais.fr

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL
DU BRIANÇONNAIS
04 92 21 00 68
conservatoire@ccbrianconnais.fr
35, rue Pasteur
05100 Briançon

ATELIER INTERCOMMUNAL
DES BEAUX-ARTS
04 92 21 53 12 (tél/fax)
beaux.arts@ccbrianconnais.fr
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05100 Briançon

ACCUEIL PETITE ENFANCE
04 92 44 06 31
petiteenfance@ccbrianconnais.fr
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05100 Briançon

FOYER SOLIDARITÉ
Hébergement d'urgence
04 92 24 80 37
sips@ccbrianconnais.fr
av. Jean Moulin
05100 Briançon

SERVICE INTERCOMMUNAL
DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
04 92 20 58 88
sips@ccbrianconnais.fr
HLM Les Cros – Bâtiment F1
av. René Froger
05100 Briançon

FOURRIÈRE ANIMALE
04 92 21 35 97
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon Cedex
c.garcia@ccbrianconnais.fr

FOURRIÈRE AUTOMOBILE
Rue du Clot Jouffrey
05330 Saint-Chaffrey
r.aveniere@ccbrianconnais.fr

.....
*Communauté
de Communes du Briançonnais
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX
accueil@ccbrianconnais.fr
04 92 21 35 97*
.....

Directeur de publication : Alain Fardella
Comité de Pilotage : Philippe Stockli / Sophie Fabrello,
Jérôme Salmon / Maquette : Esqui'ss /
Crédits photos : Service Communication CCB / EDSB /
B. Boone
Impression : Imprimerie des 2 Ponts
Dépôt légal à parution - ISSN : 2107-4151
Imprimé à 11 000 exemplaires.

Présentation du conseil

Alain Fardella
Président CCB



Aménagement du territoire,
coopération transfrontalière

Guy HERMITTE
Vice-Président CCB



Affaires sociales
et Petite enfance

Anne-Marie FORGEOUX
Vice-Présidente CCB



PÔLE
DEV. ECO
AMÉNAGEMENT
TERRITOIRE



Thierry BOUCHIE
Vice-Président CCB

Actions
de développement
économique



Gérard FROMM
Vice-Président CCB

Développement économique
Scot

PÔLE
SERVICES
À LA POPULATION



Jean-Louis CHEVALIER
Vice-Président CCB

Gens du voyage
Saisonniers



Jean-Franck VIOUJAS
Vice-Président CCB

Culture

Gestion des Déchets

Pierre LEROY
Vice-Président CCB



Jean-Pierre SEVREZ
Vice-Président CCB



PÔLE
TECHNIQUE
DEV. DURABLE



Jean-Luc NEVEU
Vice-Président CCB
Déchetteries

Assainissement / Rivière
Services Techniques

PÔLE
ADMINISTRATION
GENERALE



Olivier FONS
Vice-Président CCB
Finances



Sébastien FINE
Vice-Président CCB
Agriculture / Fourrière

élections 2014

Yvon AIGUIER
Briançon



Eric PEYTHIEU
Briançon



Renée PETELET
Briançon



Gilles MARTINEZ
Briançon



Marie MARCHELLO
Briançon



Claude JIMENEZ
Briançon



Catherine GUIGLI
Briançon



Fanny BOVETTO
Briançon



Francine DAERDEN
Briançon



Bruno DAVENTURE
Briançon



Mohamed DJEFFAL
Briançon



Nicole GUERIN
Briançon



Maurice DUFOUR
Briançon



Romain GRYZKA
Briançon



Bruno MONIER
Briançon



Catherine VALDENNAIRE
Briançon



Catherine MUHLACH
Briançon



Une équipe
à votre service

Claudine CHRETIEN
Névache



Marc FORNESI
Montgenèvre



Jean-Michel REYMOND
Val des Prés



Roger GUGLIELMETTI
Le Monêtier les Bains



Gilles DU CHAFFAUT
Le Monêtier les Bains



Philippe STOCKLI,
délégué à la Communication
Saint-Chaffrey



Anne-Marie PEYTHIEU
Saint-Chaffrey



Philippe MICHELON
La Salle les Alpes



Dominique BRACHET
La Salle les Alpes



Catherine LIONNET
Cervières



Patricia ARNAUD
Villard Saint Pancrace



François BOULANGER
Villard Saint Pancrace



Jean-Marius BARNEOUD
Puy-Saint-Pierre



Michel ROUSSEAU
Puy-Saint-Pierre



Estelle ARNAUD
Puy Saint-André



Nicole MATHONNET
Villar d'Arène



Régis JOUFFREY
La Grave



Les Commissions

Le conseil communautaire forme des commissions, permanentes ou temporaires, pour étudier les questions soumises à l'examen de l'organe délibérant. Elles fournissent un travail de préparation des délibérations du conseil. L'assemblée en fixe le nombre et les intitulés et désigne ses membres au vote à bulletin secret.



5 commissions Permanentes

Commissions :

- Administration générale et finances
- Développement économique et Aménagement du territoire
- Technique, environnement et développement durable
- Affaires sociales
- Culture et patrimoine

+1 Zoom sur La Commission Nouvelles Compétences

Soucieux de préparer l'avenir, le conseil communautaire a constitué une commission « nouvelles compétences » pour travailler sur les enjeux à venir de l'intercommunalité. Elle examine l'actualité institutionnelle et juridique et formule des propositions pour faire de la Communauté de Communes un vecteur de modernisation et de développement du service public local. Réunie à deux reprises durant l'été 2014, elle a par exemple abordé la mutualisation des services, le transfert des plans locaux d'urbanisme à l'échelle intercommunal (2017) ou encore la question de la mutualisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme.



AUTRES commissions

Commission D'APPEL D'OFFRES

La CAO est un organe permanent issu du conseil communautaire présidé par le Président de la Communauté de Communes. Elle joue un rôle prépondérant dans l'attribution des marchés publics puisqu'elle dispose d'un véritable pouvoir de décision. Elle valide les candidatures et choisit la plus avantageuse sur la base de critères dans le règlement de consultation. Elle attribue certains marchés et peut aussi déclarer un appel d'offres infructueux. Elle émet également des avis sur tout avenant à un marché en cours.

Commission CONSULTATIVE Services PUBLICS Locaux

Cette commission est créée pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière. Elle examine annuellement sur rapport de son président la qualité du service public local. Ainsi, elle contribue à la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics. La CCSPL rassemble des membres de l'organe délibérant, et des représentants d'associations locales nommés par le Conseil Communautaire.

Les associations membres de la commission
Les Enseignes de Briançon, les Enseignes de Haute Romanche, Guisane Ouverte, L'Association pour le Développement Socio-Culturel du Briançonnais (ADSCB), la CLCV, Consommation Logement Cadre de Vie, Eau Secours Briançonnais, l'Association pour la Défense des Services Publics (ADSP) et les Enseignes de Serre Chevalier.

Comité
Technique

Le comité technique est un organe consultatif qui émet des avis obligatoires, préalables aux décisions, en matière d'organisation et de fonctionnement des services, de formation.

Comité d'Hygiène, de
Sécurité
et des Conditions
de Travail

Le CHSCT a pour mission :
De contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents.
D'améliorer les conditions de travail notamment des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité. De veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Commission
de Délégation
de Service Public

Son rôle est : d'examiner les candidatures (garanties professionnelles et financières, respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des usagers devant le service public...) dresser la liste des candidats admis à présenter une offre; émettre un avis sur les offres analysées; émettre un avis sur tout projet d'avenant à une convention de DSP entraînant une augmentation du montant supérieure à 5%. Au sein de la CCB, la CDSP est chargée de trois contrats : assainissement, théâtre, cinéma d'art et essai.

Commission
Intercommunale
des Impôts Directs

La commission intercommunale se substitue aux commissions communales des impôts directs de chaque commune membre, en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels. Elle donne un avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposées par l'administration fiscale (art. 1505). La CIID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptables.

Commission
d'admission
en crèche

Son rôle est : de répondre aux besoins des enfants et des familles, de favoriser la mixité sociale, d'accueil et d'âge.

Commission
Locale d'Évaluation
des Charges
Transférées

La CLECT joue un double rôle :
Elaborer une méthode d'évaluation des transferts de charges et transmettre ses conclusions aux conseils municipaux ;
Être un observatoire permanent de l'évaluation des charges transférées.

Comité
suivi du Théâtre

Le comité de suivi est un outil d'animation permettant le dialogue entre les élus, la direction générale des services de la CCB et le délégataire.
Il est composé de personnes qualifiées dans le domaine, choisies par le délégant en accord avec le délégataire.

Comité
suivi de La Maison
des Jeunes et de
La Culture
Centre Social
du Briançonnais

Il a pour objet :
De mener une évaluation partagée du programme d'actions et de valider ses grands axes. De valider le budget prévisionnel et le compte de résultat.

Commission de
contrôle financier
pour la Délégation
de Service Public
d'assainissement
collectif

Sa mission est d'examiner les comptes détaillés des opérations menées par l'entreprise. A l'issue de son contrôle annuel, la commission doit établir un rapport écrit qui sera joint aux comptes de la collectivité et considéré comme un document communicable.

SCoT
Commission
Spéciale

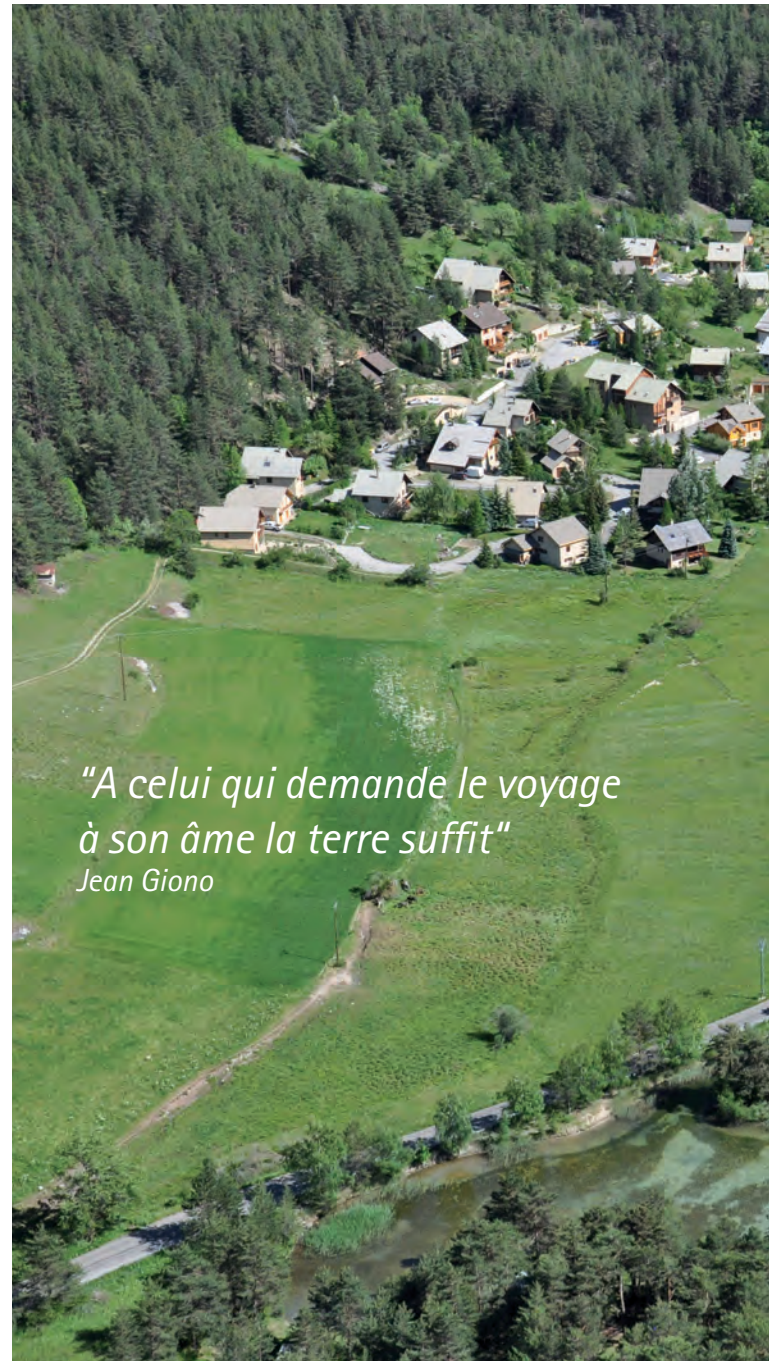
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) rassemblant 6 membres. Elle donne un avis sur les orientations à prendre pour l'élaboration du SCoT.

Dans le cadre du Programme d'Aménagement Durable et Solidaire (PADS) de l'espace valléen de la Clarée officialisé en 2013, la CCB et les communes de Montgenèvre (Les Alberts), Val des Prés et Névache ont engagé une réflexion autour de projets de diversification des activités de pleine nature, afin de pérenniser un tourisme durable.

Afin d'optimiser la coordination et la concrétisation de ces projets, la CCB assiste les 3 communes en mettant à leur disposition un agent et son expertise en matière d'ingénierie pour le montage de ce type de dossier. En unissant leurs forces, les différentes collectivités jouent la carte de la mutualisation des moyens pour être plus efficaces dans un contexte financier difficile.

Connue et reconnue, la vallée de la Clarée site naturel classé est réputée pour sa faune et sa flore unique, son patrimoine religieux, militaire et géologique. Qualifiée au siècle dernier plus belle vallée des Alpes occidentales, la vallée a développé un tourisme de pleine nature doux (kayak, randonnées pédestres, équestres, VTT, ski de fond...).

Souhaitant faire partager ses lieux magiques dans les meilleures conditions possibles, l'espace valléen de la Clarée a intégré dans la mise en place de sa politique d'accueil une démarche qualité, afin de prendre en compte les besoins de toutes les populations aussi bien locales que touristiques.



*"A celui qui demande le voyage
à son âme la terre suffit"*
Jean Giono

4 PROJETS SONT ACTUELLEMENT PRÉSENTÉS

Le financement de ces projets se répartit ainsi
(sous réserve d'acceptation des projets)

Région : 50%

Le CG 05 : 30%

Autofinancement des communes : 20%



Promotion
et communication
de la Vallée
de la Clarée

Durable et Solidaire pour la globalité de la vallée de la Clarée, il est essentiel que les acteurs, tout en gardant leurs spécificités communiquent sous une même voix en usant de supports de communication communs. En effet, aujourd'hui avec la crise que nous connaissons et la mondialisation de l'économie notamment touristique, la communication individuelle a peu de chance de

Compte tenu de la démarche engagée dans le cadre du Programme d'Aménagement

rencontrer un écho positif. Il est impératif de mettre en place des stratégies de mutualisation des moyens et notamment de la communication pour pouvoir prétendre à continuer de se développer de manière durable.

Les acteurs de ce territoire ont donc décidé de repenser les supports de communication. Ils ont prévu d'éditer des supports papier communs (Cartographie de la vallée, brochures de promotion communes, carte des itinéraires nordiques), des panneaux d'indication d'itinéraires communs et de créer une page internet commune référencée vallée de la Clarée avec une redirection vers les sites de chacun des offices.

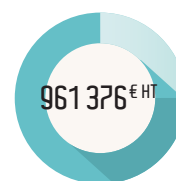
TOURISME DURABLE ENTRE CLARÉE & DURANCE



PÔLE intercommunal
de services
MULTI-ACTIVITÉS
de Val des Prés

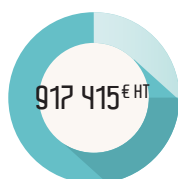
Dans un premier temps il s'agit d'accompagner la commune de Val des Prés par une étude dans la définition et la programmation du projet de création d'un pôle intercommunal de services multi-activités. La pierre triangulaire en est le centre Elan acquis récemment par la commune. Situé dans la partie basse de la vallée de la Clarée, le centre d'une superficie de 2 800m² bénéficie d'un emplacement privilégié sur 1,8 ha de terrain boisé légèrement à l'écart de la route départementale.

Cette situation fait donc de cet endroit l'emplacement idéal pour la création d'un bâtiment destiné à la promotion du territoire.



PÔLE MULTI-ACTIVITÉS
du Roubion à Névache

Point crucial d'entrée dans la vallée de Névache et de la vallée Étroite, le lieu dit du Roubion est l'endroit idéal pour construire ce pôle multi-activités recevant du public afin de promouvoir le territoire. La configuration du site permet ainsi de canaliser le public et de compléter l'offre de part et d'autre du domaine d'activités de pleine nature.



ACTIVITÉS
DE PLEINE
nature
DES ALBERTS

Le projet prévoit l'agrandissement et l'approfondissement du lac des Alberts (1 700 m²) avec l'aménagement de ses berges. Ainsi, les activités nautiques pourront être développées.

Ce projet renforcera l'attractivité de la zone en été.

En complément, la réhabilitation du restaurant communal du lac permettra d'améliorer l'accueil et le confort des clients.

> La création de nouveaux parkings : la forte fréquentation du site, en particulier le week end s'accompagne d'une demande importante en termes de places de parking.

> Le réaménagement de la piste de luge : le projet est d'implanter

des boudins de protection le long de la route, afin de sécuriser l'espace, ainsi que des bancs et des tables améliorant l'accueil des familles.

> La création d'un chalet d'accueil Vallée de la Clarée : ce dispositif polyvalent servirait à la fois à l'accueil des touristes avec la diffusion d'informations sur les activités de la vallée via une borne interactive, mais également de salle hors sac destinée aux touristes venant séjourner dans la vallée de la Clarée.

> La création d'une piste de ski roues sur la plaine des Alberts autoriserait également un entraînement en été permettant ainsi de rentabiliser les aménagements annexes prévus dans ce même programme.

BUDGET 2014

BUDGET GLOBAL 38 716 442€

Budget général, assainissement,
ZA de Pont La Lame, Ateliers Relais

Le budget voté ce printemps est en diminution de 10%. Malgré les baisses de dotations perçues par la collectivité des différentes institutions (Etat, Conseil Régional, Conseil Général) et les reports de certaines opérations, ce budget reste tourné au plus près des préoccupations des habitants du territoire, à savoir les services à la population, l'économie et la préservation du cadre de vie.

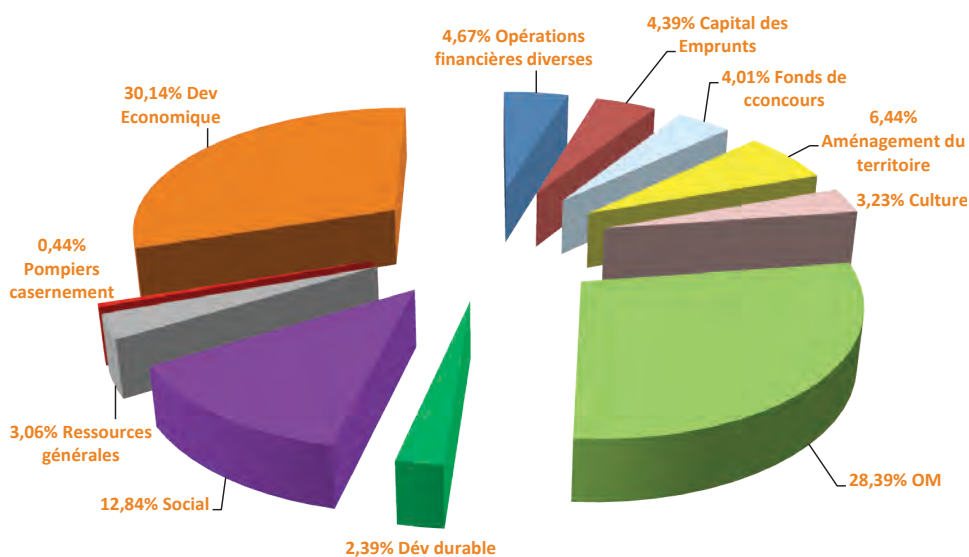
Le budget global de la collectivité est de 38 716 442 € comprenant l'investissement et le fonctionnement.



- Fonctionnement
20 487 k€
pour le budget général
- Investissement
14 740 k€
pour le budget général

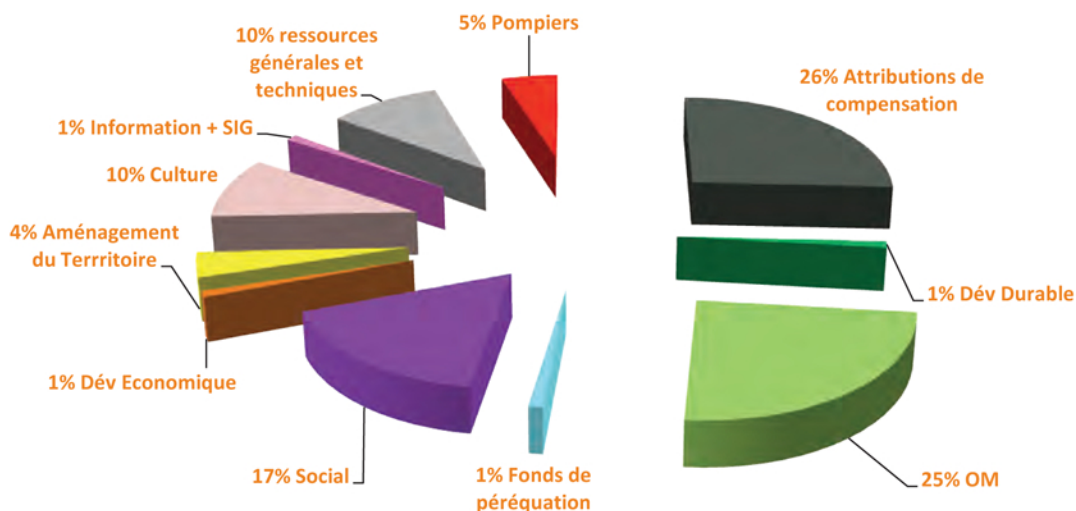
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT RÉPARTITION PAR PÔLES DE COMPÉTENCES

Sur le budget général, les investissements engagés par la collectivité se répartissent pour la plus grande partie sur les thématiques essentielles au développement durable du territoire. Ainsi le secteur économique représente à lui seul près d'un tiers des investissements. En effet, en cette période de crise économique et de forte hausse du chômage, la CCB souhaite renforcer son implication en termes de développement économique, afin de créer et de pérenniser l'emploi sur le territoire. La reprise en régie des Ordures Ménagères en décembre dernier, nécessite encore cette année une part importante (28%) du budget d'investissement pour que ce nouveau service arrive à maturité et puisse satisfaire l'ensemble des habitants. Enfin, le social, avec notamment la petite enfance et ses deux futurs sites, le pôle social de Villard Saint Pancrace et la crèche Durance, représente un peu moins de 13% des investissements.



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT RÉPARTITION PAR PÔLES DE COMPÉTENCES

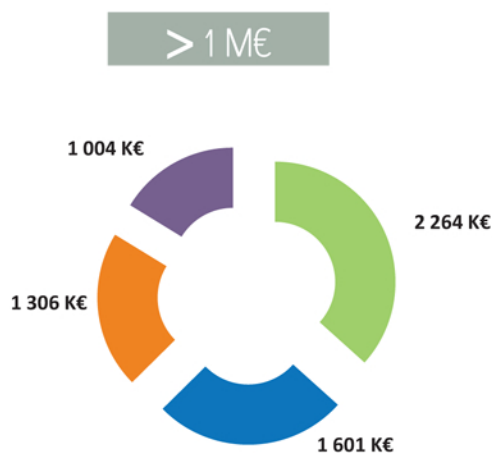
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 18,5 M €, en légère baisse par rapport à celles de 2013. Rationnaliser et optimiser les différents secteurs d'activité, tel est le défi que doit relever la collectivité pour continuer à fournir un service public de qualité à la population.



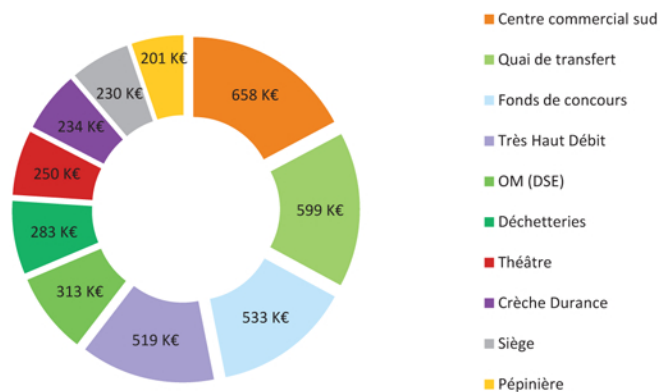
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Toutes ces opérations d'investissement répondent aux besoins et attentes des habitants du territoire. Cette volonté de perdurer dans cette politique d'investissement dynamique et maîtrisée permettra à terme d'améliorer et de consolider la qualité des services proposés par la collectivité.

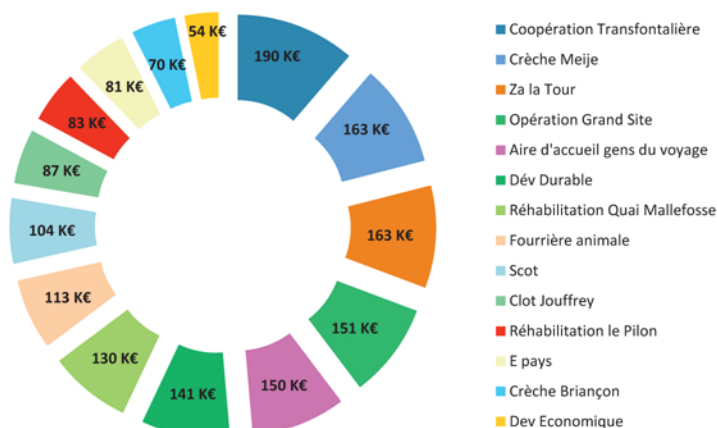
Nombre de ces opérations sont subventionnées par l'Etat, La Région ou le Département. Le taux de subvention peut atteindre jusqu'à 80% du montant global.



200 K€ > < 1 M€



50 K€ > < 200 K€





Nouvelle Saison pour Le Théâtre du Briançonnais

Au début de l'été, les équipes du théâtre du Briançonnais ont sillonné les routes du territoire, afin de présenter la nouvelle programmation à l'ensemble des habitants du territoire, élargi aux communes de l'Argentière la Bessée, d'Embrun, de Guillestre et de Vallouise. Preuve que la culture ne connaît pas de frontières.

Permettre et faciliter l'accès à la Culture pour tous est bien une volonté affirmée de la Communauté de Communes du Briançonnais et de son délégataire.

Placée sous le signe de la curiosité, cette nouvelle saison vous permettra de découvrir des projets musicaux originaux tournés vers l'Orient comme 'Nhaoul' ou Makenba, Ce que le jour doit à la nuit du chorégraphe Hervé Koubi. Des nouveaux venus sur la scène Sandra Nkaké Et Ji Drû, Vincent Peirani ainsi que le nouvel opus revigorant et plein d'amour de Bazbaz ;

Les Traversées, spectacles joués hors du théâtre sur diverses communes, sont bien évidemment re-

conduites.

2 résidences de création artistique :

L'une sera celle de l'artiste associée Lucile Jourdan (Compagnie Les Passeurs) pour « Le Sable dans les yeux », d'après un texte de Bénédicte Couka. L'autre, Au-dessus de la plaine, associera l'auteure-metteuse en scène Claire Gatineau et Viviane Esczut, qui depuis plus de trente ans sensibilise et forme les jeunes à l'art dramatique dans le Briançonnais.

La Belle Saison

A l'occasion de cette initiative lancée par le Ministère de la Culture et de la Communication, la saison 2014/15 est placée sous l'égide du jeune public.

Paroles d'ados #3

Autour de la création « Le Sable dans les yeux », seront accueillis de nombreux acteurs artistiques, culturels et sociaux du Briançonnais qui réuniront les adolescents pour des ateliers de pratique artistique lors de cet événement festif.

Ouverture
DE LA SAISON
Le 7 OCTOBRE
2014

Rendez-vous avec Winston McAnuff & Fixi pour l'ouverture de la saison le 7 octobre à 20:30 !

Et si les macadams de Kingston, Paris, New-York et Lagos, les montagnes de la Jamaïque et celles de la Réunion ne formaient qu'un seul et même pays ? Cette nouvelle nation aurait alors son hymne : A New Day ! Dans son nouvel album, le tandem convoque rock-musette, reggae, soul, blues, afrobeat ou maloya sur une même partition. Objectif : fusion !

Pour mieux transcender l'ouverture de saison du tdB !

Tarifs

- > Dans le cadre d'un abonnement : 18€ / 15€ / 13€ / 11€
- > Prix du billet unique : 24€ / 21€ / 13€ ou 8€

Découvrez l'ensemble de la programmation sur le site de la CCB www.ccbrianconnais.fr/theatre_du_brianconnais.html

Pour plus d'info rendez-vous www.theatre-du-brianconnais.eu



CHANTIERS



Le Pôle Social
de Villard
Saint Pancrace

Les travaux entamés aux vacances de Pâques avancent vite. La charpente en bois a été posée. Le site sera hors d'eau et hors d'air à compter de fin octobre, permettant d'enchaîner l'aménagement intérieur. Livraison juin 2015.



Maison
de la Géologie
et du Géoparc

Après le désamiantage du début de l'été, les travaux entrent dans le vif du sujet. Cette structure comprendra une salle d'exposition, des salles de cours et de conférences, une bibliothèque et un laboratoire, ainsi qu'un « géodrome » extérieur qui présentera les 5 phases de création de la Terre au travers d'un parcours de 25 blocs commenté. Livraison automne 2015.



THD
TRÈS HAUT DÉBIT

Les travaux sont terminés à l'exception de la traversée de la Durance au niveau du pont de l'avenue du Général De Gaulle (attente des travaux du Conseil Général). Ce réseau THD desservira dans un premier temps les principales administrations (Hôpital, sous-préfecture, CCB, mairie) ainsi que le pôle d'innovation économique Berwick. L'attribution du réseau à des opérateurs est en cours.



HÔTEL
D'ENTREPRISES

Il sera livré comme prévu au mois de novembre. Il propose 9 bureaux de 11 à 40m² situés au 1^{er} étage ainsi que 4 ateliers de 46m² en rez-de-chaussée. Le pôle d'innovation économique Altipolis sera désormais complet avec la pépinière et l'hôtel d'entreprises. Un bel outil pour lutter contre le chômage et relancer l'activité économique du territoire.



Hangar OM

Après un an d'existence, la régie OM pourra s'installer dans ses nouveaux locaux d'ici la fin d'année 2014 situés à Pont La Lame. Ce site réunit l'intégralité des services administratifs et techniques.

ça se Passe...

...sur votre territoire

ça se Passe à Val des Prés



Marché HEBDOMADAIRE à La VACHETTE

A l'initiative du Conseil municipal de Val des Prés, un marché hebdomadaire a vu le jour sur la commune cet été. Le marché a lieu à La Vachette tous les vendredis matin. 6 producteurs sont venus s'installer depuis le 20 juin et ce jusqu'au 12 septembre 2014. Satisfait du succès rencontré, un producteur de fruits et légumes, salaisons et épicerie italienne a souhaité continuer l'expérience jusqu'à l'entrée de l'hiver pour le plus grand bonheur des habitants, mais aussi de la clientèle touristique. Avis aux différents producteurs de la région, le marché sera reconduit l'an prochain. La commune de Val des Prés vous attend.

ça se Passe à Briançon/Val des Prés



Centrale HYDRO-ÉLECTRIQUE DU FONTENIL

Pour plus d'infos : www.edsb.fr

Capitaliser sur les ressources naturelles pour produire de l'électricité propre est le défi qu'ont souhaité relever plusieurs communes et entités sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre du développement de la production d'énergie renouvelable, la société d'économie mixte EDSB (Energie Développement Services du Briançonnais) détenue par la Ville de Briançon, EDF et Saint-Martin de Queyrières a été recapitalisée à hauteur d'un peu plus de 3 millions d'euros pour atteindre 8 047 295 millions d'euros permettant ainsi de pouvoir

financer les nouveaux projets. Le premier à sortir de terre est celui de la centrale hydro-électrique du Fontenil.

En effet après un peu plus d'un an de travaux, cette centrale (hydro-électrique du Fontenil) située sur les communes de Val des Prés et de Briançon, entre les lieux-dits de Mallefosse et du Fontenil a été inaugurée le 12 septembre dernier en présence de ses actionnaires et de nombreuses personnalités. Ainsi la part d'électricité issue de l'énergie renouvelable pour alimenter la ville de Briançon et Saint Martin de Queyrières passera de 40 à 50%.

La phase test a commencé au début du mois d'août, avec une montée en puissance jusqu'à la mise en service définitive au mois de septembre 2014.

L'investissement est évalué à 7,2 M€, ce qui donne un temps de retour sur investissement d'environ 10 ans.

Aux conditions actuelles de vente de l'énergie hydraulique, le chiffre d'affaires serait de l'ordre de 700 000 €/an.

D'autres projets sont en cours d'études, dont celui de la centrale hydro-électrique de Cervières.



Un CABINET
D'EXPERTISE
PRÉPARE L'AVENIR
DES TÉLÉPHÉRIQUES
DE LA MEIJE

Pour plus d'infos : mairie.la.grave@orange.fr

Les téléphériques des glaciers de la Meije ont été construits durant l'été 1975 (pour le premier tronçon) et 1977 (pour le second tronçon). Ils permettent d'accéder au glacier de la Girose, à 3 173 mètres d'altitude, situé dans le massif alpin de la Meije, depuis le village de la Grave, à 1 470 mètres d'altitude.

La concession des téléphériques des glaciers de la Meije arrive à son terme en juin 2017. Afin de renouveler la concession dans les meilleures conditions possibles, la commune a fait appel à un cabinet d'expert en accord avec le concessionnaire afin d'établir un diagnostic sur l'ouvrage et les éventuelles interventions nécessaires pour la prolongation de son exploitation.

Le 10 septembre 2014, la commune de la Grave a entériné ce choix lors de son conseil municipal.

C'est le Cabinet CNA de Pierre Moguet qui a été retenu. Il devra rendre son rapport durant la saison d'hiver.

Rappelons que le maintien de l'activité des téléphériques de la Meije est indispensable à l'économie locale. Il est aussi un facteur d'attractivité important pour le territoire de la CCB dans son ensemble.



La Maison
Faure-Vincent Dubois

Pour plus d'informations sur le musée
04 92 21 07 72 - maisonfvd@gmail.com
cervieres@ccbrianconnais.fr

Pour plus d'info sur les QR Codes du Briançonnais
<http://www.ccbrianconnais.fr/qr-codes.html>



Située sur la route du col de l'Izoard, la commune de Cervières abrite un musée rural « la Maison Faure-Vincent Dubois ». Cette maison traditionnelle du 18^{me} siècle est l'une des rares constructions de l'époque à avoir échappé à l'incendie qui a ravagé Cervières, lors des combats de la libération de 1944. Les propriétaires, Marie-Aimée et Henri Favrichon, œuvrent avec passion depuis de nombreuses années au développement de ce site patrimonial remarquable. Ils sont soutenus dans leurs actions par la commune de Cervières et deux associations : l'Association pour l'Etude et Sauvegarde de Cervières et l'Association des Amis du Musée. Cette collaboration a permis de faire réaliser, par une historienne, un inventaire détaillé du mobilier.

Enfin, cette maison regorge d'objets, d'outils, d'instruments de travail d'époque retraçant la vie des habitants de la Vallée. Sa qualité de conservation lui a permis d'être inscrite au titre des Monuments Historiques. Cette reconnaissance lui a valu d'être retenue par la CCB dans le cadre de l'opération Sites Phares Réseau Culturel des Hautes Vallées, initiée lors de la mise en place du plan intégré transfrontalier 2007/2013 (PIT). Ainsi la maison est équipée d'un QR codes audio alimenté par un fichier mp3 décrivant le monument. Les textes ont été rédigés en collaboration avec les guides conférenciers du Service du Patrimoine de Briançon.

Flashez pour découvrir l'histoire du musée



Cinéma EDEN Studio

OPERA & Ballet

Jeu 16 oct. 2014

MANON

Ballet - 20h15

Lun 27 oct. 2014

I DUE FOSCARI

Opéra - 20h15

Mer 26 nov. 2014

L'ÉLIXIR D'AMOUR

Opéra - 20h15

Mar 16 déc. 2014

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

Ballet - 20h15

Jeu 29 janv. 2015

ANDRÉA CHÉNIER

Opéra - 20h15

Mar 24 fév. 2015

LE VAISSEAU FANTÔME

Opéra - 20h15

Mar 17 mars 2015

LE LAC DES CYGNES

Ballet - 20h15

Mer 1 avril 2015

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA VILLE DE MAHAGONNY

Opéra - 20h15

Mar 5 mai 2015

LA FILLE MAL GARDÉE

Ballet - 20h15

Mer 10 juin 2015

LA BOHÈME

Opéra - 20h15

Dim 5 juillet 2015

GUILLAUME TELL

Opéra - 15h45

Attention :
horaires
et dates,
susceptibles
d'être
modifiés.

TARIFS

15€

13€ réduit
(Chômeurs, - 25ans,
adhérents MJC)

12€ abonnement
5 spectacles
(à choisir en début
de saison)



Renseignements / Abonnement
04 92 21 10 49
MJC - 35 rue Pasteur - Briançon



Cinéma Art & Essai
EDEN Studio

